P.G.

Oeuvres Posthumes de
Chirurgie de M Petit

N.° 2326

MOnsieur *Louis*

prendra, s'il lui plaît, la peine d'examiner ce Ms

avec le plus d'attention & de diligence qu'il lui sera possible, pour en donner incessamment son jugement à M. LE CHANCELIER.

Ce 20 aout 1772

[illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 60 d.4 n° 251

M Lesnes